



ADAMA

TENROK®

ADAMA.COM

FONGICIDE



IFT



CEPP

Le nouveau biocontrôle pour lutter contre le mildiou

- Préventif et souple d'utilisation.
- Large Choix de partenaires fongicides et insecticides.
- 1L de TENROK® : 0,08 CEPP.
- Pas de résistances connues à ce jour.
- Réduction de l'IFT en réponse aux exigences HVE.

DESRIPTIF DU PRODUIT

Fongicide systémique, multisite à base de Phosphonate de Potassium. Efficace contre les maladies causées par les champignons oomycètes : Phytophthora, Plasmopara, Pythium...

Tableau des usages autorisés

Usage	Nombre max d'application	Dose max d'emploi	Stade d'application	Intervalle minimum entre applications	DAR
Vigne*Trt Part.Aer.*Mildiou(s) Raisin de table	3/an	2,5 L/ha	Min : 09	20 jours	14 jours
Vigne*Trt Part.Aer.*Mildiou(s) Raisin de cuve	3/an	2,5 L/ha	Min : 09	10 jours	14 jours
Agrumes*Trt Part.Aer.*Chancre du collet Oranger Pamplemoussier	2/an	8,75 L/ha	Min : 19	30 jours	14 jours
Cultures fruitières*Trt Part.Aer.* Champignons (pythiacées) Myrtilier, Groseiller, Groseiller à maquereau, Cassisier et Framboisier	3/an	2,5 L/ha	Min : 33 Max: 69	10 jours	7 jours
Fraisier*Trt Part.Aer.* Mildiou(s)	3/an	2,5 L/ha	Min : 12 Max : 85	10 jours	7 jours
Olivier*Trt Part.Aer.* Maladies du feuillage	3/an	2,5 L/ha	Min:11 Max : 81	10 jours	15 jours
Poivron-Tomate- Aubergine*Trt Part.Aer.* Mildiou	3/an	2,5 L/ha	Min:12 Max : 89	10 jours	15 jours

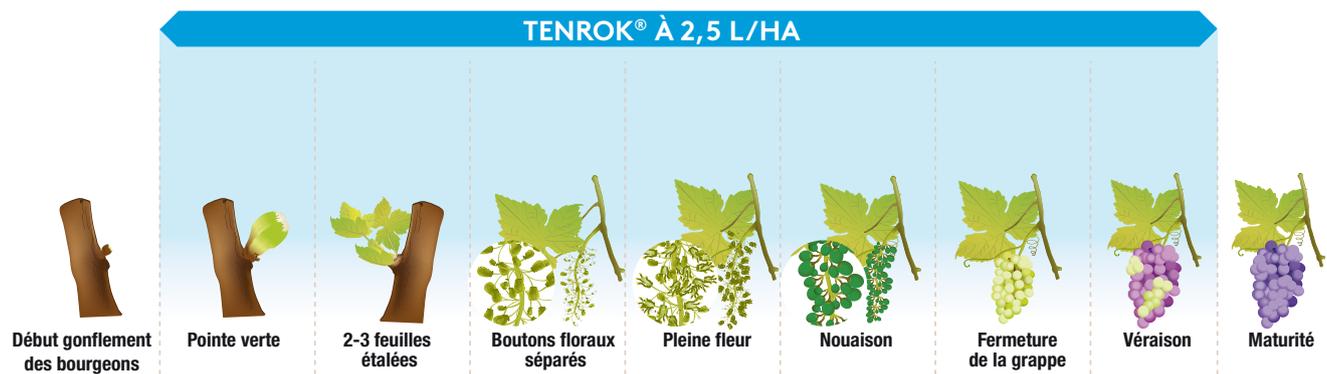
Pour les usages du tableau ci-contre :

DRE : 6h – gestion du travail optimisée ; ZNT + DVP : 5 mètres.

Tenrok® est éligible, depuis le 21 décembre 2021, aux CEPP (Arrêté du 21 décembre 2021 portant modification de l'arrêté du 9 mai 2017 définissant les actions standardisées d'économie des produits phytopharmaceutiques – fiche action n° 2020-007).

ADAMA France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres cultures et cibles telles que prévues par le catalogue des usages fixé par l'arrêté du 26 mars 2014, modifié par l'arrêté du 12 Avril 2021. Ainsi, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de non-conformité de cet élargissement permis par ce catalogue.

Positionnement



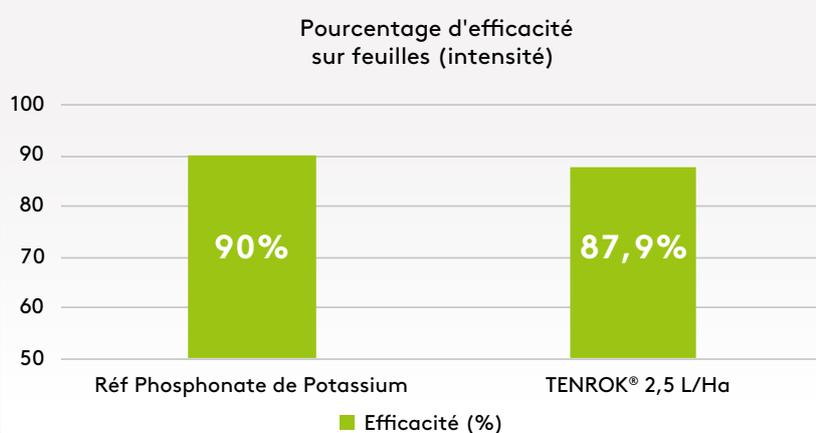
Mode d'action

Tenrok® présente deux actions complémentaires :

- Une action directe anti-mildiou.
- Action SDN, Stimulateur des Défenses Naturelles, potentialise les réactions de défense de la vigne. La réaction de la cellule est plus rapide et produit en plus grand nombre des substances de défense lorsque le mildiou l'attaque. La progression du mildiou est bloquée. TENROK® est systémique, il permet une protection des pousses néoformées.

RÉSULTATS D'ESSAIS

Tenrok®, la solution de biocontrôle ADAMA : équivalente à la référence Phosphonate de Potassium.



Intensité d'attaque sur le témoin non traité : 65

Essai 2021 (Gironde)

RECOMMANDATION D'EMPLOI

Conditions d'application

Traitements préventifs suivant les recommandations dans votre région.

Précautions d'emploi

Conditions climatiques : Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation.

TENROK® peut être mélangé avec la majorité des produits phytosanitaires. Consulter votre technicien au préalable.

TENROK® ne doit pas être mélangé avec des engrais à haute teneur en azote.

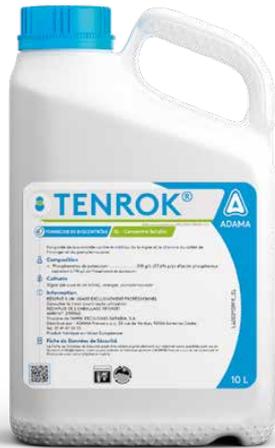
Il n'est pas recommandé de mélanger le produit avec des huiles. Il n'est pas recommandé de l'appliquer sur des cultures sur lesquelles des formulations à base d'huile ont été appliquées. Cela empêcherait la pénétration du produit.

Préparation de la bouillie

Bien agiter le bidon avant emploi. Remplir à moitié la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de TENROK® dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis.

Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes.



GROUPE P7 FONGICIDE DE BIOCONTRÔLE

Composition

510 g/L d'acide phosphoreux équivalent à 790 g/L de Phosphonate de potassium.

Formulation

SL – Concentré Soluble.

Conditionnement

Bidon 10L.

TENROK® : AMM N° 2190160 - SL : Concentré Soluble - Acide phosphoreux 510 g/L - EUH401.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ®Marque déposée Adama France s.a.s.- RCS N° 349428532. Agrément n°IF01696: Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Octobre 2022. Annule et remplace toute version précédente.

TENROK®

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | www.adama.com

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.